

ACTU  
EN FLASH

CROUTOY

Des bénévoles rénovent l'office

L'office de la salle communale va être rénové. Des bénévoles se sont concertés afin de le remettre en état. L'électricité va être refaite, de même que la plomberie. Plusieurs travaux vont être également effectués au niveau du point d'eau. Il est aussi prévu que le réfrigérateur soit remis en marche. Les bénévoles se sont proposés d'offrir à la municipalité quelques matériaux afin d'aider à la rénovation. Ainsi, un chauffe-eau a été fourni par des habitants du village. Il reste quelques matériaux à la charge de la mairie, pour un montant qui ne dépassera pas 1 000 euros. La salle communale sert aux commémorations. Elle est généralement louée aux habitants pour les baptêmes, les mariages et même les anniversaires.

RESSONS-SUR-MATZ

Davantage de places de stationnement

Le maire, Alain de Paermentier a annoncé en conseil municipal, la création d'un nouveau parking dans le centre-ville de Ressons-sur-Matz. Le contrat d'un montant de 23 664 € hors taxe a été confié à l'entreprise Pivetta de

Thourotte. Le parking prendra place rue du Moulin-l'Heuillet et devrait comporter neuf places.

RESSONS-SUR-MATZ

Modatous s'implante

Exclusivement sur Internet jusque-là, le site de vente de vêtements Modatous, lancé par Thierry et Dorothee Laubarie a ouvert son magasin. Depuis début mars, il se situe au 138, rue Georges-Latapie. « Chez nous, cela devait trop petit, explique le couple, habitant de Conchy-les-Pois. Nous proposons des vêtements exclusivement pour les enfants, mais aussi des chaussures enfants, hommes et femmes. »



Thierry et Dorothee Laubarie.

COMPIÈGNE

Camp des Sablons : l'État s'inquiète pour l'environnement

Alors que les premières constructions sont sorties de terre sur le site du 25<sup>e</sup> RGA, l'État rend son avis sur l'impact environnemental du projet.

Deux anciens sites militaires compiégnais doivent être transformés au cours de l'actuel mandat par l'Agglomération de la région de Compiègne (ARC) : l'État-major, cours Guynemer, et le Camp des Sablons, sur l'ancien terrain du 25<sup>e</sup> RGA. Sur ce dernier, 370 appartements, 135 maisons, des commerces, le lycée Jean-Paul II et deux instituts (la Faisanderie et l'Ugecam) doivent s'installer d'ici fin 2018. Les premiers logements sont d'ailleurs sortis de terre, une soixantaine d'appartements, qui devraient être mis en location par l'OPAC dans les prochains mois.

Mais, le 21 mars, l'Autorité environnementale, un organisme d'État chapeauté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), a rendu son avis sur l'impact environnemental du projet. La seule synthèse du document fait 18 pages. Sur plusieurs points, l'autorité environnementale conclut que les études menées par l'ARC sont insuffisantes.



La ZAC du Camp des Sablons sera située sur l'ancien site du 25<sup>e</sup> RGA.

« La présence de certaines espèces est connue ; le fait que l'étude n'en ait observé aucune apparaît

dans le détail, par exemple sur la gêne occasionnée par le futur éclairage public sur la vie animale nocturne. Autant d'éléments qui pourraient, à terme, retarder le projet.

L'Agglo : « Rien d'alarmant »

Interrogé, Michel Foubert, vice